



## **SYNDICAT CNT SANTÉ-SOCIAL**

### **SECTEUR TRAVAIL**

TEL: 04 78 27 05 80 Email : [cnt.sanso69@free.fr](mailto:cnt.sanso69@free.fr) / [www.cnt69.org](http://www.cnt69.org)

#### **La pression démographique : une manipulation idéologique et médiatique.**

Après avoir allongé en 2003 le nombre d'années de cotisations nécessaires pour une retraite à taux plein, le gouvernement remet le couvert pour cette fois reculer l'âge de départ à la retraite et faire sauter le seuil des 60 ans. Et, comme en 2003, on nous ressort un discours catastrophiste sur le vieillissement de la population. Il n'y aurait plus assez d'actifs pour payer les retraites.

Durant les 40 dernières années, le coût des retraites a été multiplié par 10 sans que le système par répartition soit conduit à la faillite. Pourtant les partisans des fonds de pensions n'ont cessé de nous affoler en invoquant une multiplication de ce coût par 3 pour les 40 prochaines années ! Et sans rougir ils prévoient un doublement de la productivité (donc des richesses) d'ici 2050 (selon les prévisions du Conseil d'Orientation sur les Retraites), ce qui permettrait alors à un salarié, sur les mêmes bases qu'aujourd'hui, de pouvoir financer la retraite de deux personnes au lieu d'une ! Le vrai débat n'est donc pas le vieillissement de la population mais celui du partage des gains de productivité, des richesses produites dans notre société.

#### **Pour le MEDEF et le gouvernement : un double enjeu.**

La logique à l'oeuvre, le MEDEF lui a donné un nom il y a déjà plusieurs années : la « refondation sociale ». L'enjeu c'est la casse de nos systèmes de solidarité : retraites par répartition, assurance chômage, sécurité sociale.

Aujourd'hui l'âge moyen de départ à la retraite est de 59 ans. Avec l'allongement du nombre d'années de cotisations nécessaires pour une retraite à taux plein, on rend concrètement impossible le bénéfice d'une retraite à taux plein dans le cadre du système par répartition si l'on augmente pas les cotisations sociales. Tout allongement de la durée de cotisations se traduit ainsi inévitablement par une baisse des pensions.

Pour le patronat le bénéfice est double. La paupérisation des retraités lui permet d'une part de faire main basse sur le magot en proposant ses « solutions » c'est-à-dire en forçant les salariés à acheter des actions pour compléter leur pension (cf la création des PERP en 2004). Ceux d'ENRON, qui ont tout perdu du jour au lendemain peuvent témoigner de la sécurité sur l'avenir que cela donne ! D'autre part, précariser les travailleurs pour mieux les asservir : démanteler le lien social en passant d'une protection sociale solidaire à une protection sociale individualisée en fonction des moyens.

#### **La CNT revendique :**

- 37,5 annuités pour tous, privé et public (avec prise en compte de l'inactivité contrainte : formation, chômage...).
- Retour au calcul des retraites sur la base des 10 meilleures années.
- Refus des retraites par capitalisation.
- Exclusion du patronat des instances paritaires et gestion de leurs organismes de solidarité (sécu, retraites, chômage) par les salariés eux-mêmes.